

Prise de note lors de l'atelier d'échanges mercredi 2 juin 2021

- Liste des personnes présentes : environ 10 personnes
- Nom et qualité de l'animateur et/ou intervenant : Andrée Herbin, Christiane Laurent, Juliette Cheiki-Nort (distribution de la parole)
- Nom et qualité du secrétaire de séance : Elisabeth Bonnet des Tuves, psychopraticienne relationnelle, membre adhérente.

Quels constats dans nos cabinets ou ailleurs faisons-nous de la situation ?

Plusieurs ont témoigné de ce qu'ils avaient pu observer directement les changements de mentalité, par exemple il y a quelques décennies, un groupe d'enfant se sentait concerné dès lors qu'un animateur disait « Maintenant on va goûter ! ». Aujourd'hui, du fait que le « nous » est devenu « le pluriel du « je » (Olivier Rey), il faudrait appeler chaque enfant individuellement pour qu'ils se dirigent vers le lieu du goûter !

De même, lors d'événements comme Mai 68, il a été possible, dans un monde qui auparavant ne remettait pas en question l'autorité, de distinguer les personnes dont l'autorité était fondée, qui ne se dérobaient pas, qui ne brassaient pas du vide.

Il a pu aussi être constaté que dans la recherche du tout-scientifique, les diagnostics, les bilans, les appellations sont très recherchées (TDAH par exemple). Dans un monde en pleine mutation, nos contemporains sont bien souvent perdus et recherchent des coaches pour les guider dans toutes sortes de domaines.

Constat également chez beaucoup de perte totale de la notion d'altérité, d'antériorité, et bien sûr d'autorité (les 3 A développés par JP. Lebrun le matin). Nous rencontrons des sujets atrophiés, en perte de repères et en recherche d'autorité, quelle autorité vont-ils trouver, sera-t-elle légitime ?

Dans les cabinets, de nouvelles problématiques sont rencontrées : tandis qu'auparavant poser sa parole était comme une évidence, aujourd'hui il y a surtout du discours, non relié aux faits, et une grande difficulté à accéder à une vraie parole. Le thérapeute est donc amené à une plus grande implication, afin de faire émerger cette parole vraie, à l'aide d'une modalité de conversation, où l'on ne se formalise pas de la familiarité de cette nouvelle génération, car l'important est que la loi du langage leur devienne accessible. Il s'agit réellement d'un surplus de travail : transmettre l'accession à la parole.

Notre cabinet est un lieu d'autorité. Du fait de notre cadre (cadre construit de par notre formation, notre parcours, notre posture calme et posée), nous sommes à une place d'autorité où nous pouvons expérimenter que notre parole a du poids (une même parole dans un autre contexte est à peine écoutée).

Cette autorité permet à certains patients, qui n'ont jamais bénéficié de limites claires et bienveillantes, de faire l'expérience pour la première fois d'une autorité juste -découverte qui peut même être jubilatoire.

Quelles propositions pour nos pratiques ?

La question de l'autorité à l'intérieur nos cabinets a été déjà abordée lors du thème précédent, ici la question se posait plutôt de l'autorité de la parole du « psy » dans les différentes instances de la société. Plusieurs sont très engagés dans l'accompagnement et la cocréation de collectifs, et la question de « qui tranche lorsqu'il y a désaccord » est centrale. Les groupes qui refusent de choisir un leader ne tiennent pas longtemps.

Mais la question de l'autorité, qui était portée auparavant par les leaders, se pose aujourd'hui à chacun, car il est tentant de se désengager, de laisser les autres faire, et le processus cesse d'être vivifiant. La pulsion de mort peut entraîner une sorte de suicide à ne pas s'engager. Créer un collectif implique donc de responsabiliser chacun sur son engagement. Bien sûr chaque engagement selon les talents et les possibilités de chacun, mais la passivité totale n'est pas une option.

Cette même question se pose à l'intérieur de notre syndicat, le manque de volontaires aux places de responsabilité se fait sentir. Une réaction à ce constat a été une demande de précision sur ce qu'impliquerait un engagement au sein du syndicat, en termes de temps, de compétences, de responsabilité.

Nous avons évoqué la dimension politique de notre métier (politique au sens large, s'occuper des affaires de la cité), dimension qui est portée et assumée par beaucoup. De plus en plus se retrouvent à prendre position publiquement, sur des films, sur des sujets de société. D'autres s'engagent différemment, mais il a été rappelé que ces types d'engagement comportent un risque ; poser sa parole est risqué. Il y a besoin d'être bien préparé.

Plusieurs ont exprimé leur réticence à l'engagement politique, leur sphère étant surtout le cabinet et la pratique thérapeutique. La psychothérapie relationnelle est déjà une forme d'engagement politique, une prise de position pour la relation, pour la parole du sujet, pour la liberté d'être. C'est un début de transformation du monde, à notre échelle.

Cette question de l'engagement est sans cesse reposée, et on peut sentir une évolution rapide, comme si une sorte d'urgence allait amener beaucoup à s'engager différemment ou plus largement. C'est pour cela que les psychanalystes ont récemment pris la parole publiquement, s'exprimant sur des sujets comme l'accès au transgenre pour les enfants. Aujourd'hui le SNPPsy publie par rapport au projet d'un ordre des psychologues, il y a comme une urgence à poser une parole alternative au discours ambiant.

En conclusion, nous sommes tous invités à redéfinir notre engagement, à habiter et incarner l'autorité donnée par notre place et notre posture, chacun à notre niveau, à notre façon singulière, dans les sphères où nous nous sentons légitimes. Il n'y a pas de modèle unique, que chacun trouve sa modalité.

Suite à donner : définir plus précisément auprès des membres du syndicat les besoins de volontariat, en quoi cela consisterait ?